

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900091	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie d Arras Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 25

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 26

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 27

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 28

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 29

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 30

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 32

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 33

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 34

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	19 106 027,06	19 106 027,06
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		19 106 027,06	19 106 027,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	5 228 116,94	4 834 248,00
		+	+
R	E	318 133,04	725 570,40
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	13 568,42	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 559 818,40	5 559 818,40
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		24 665 845,46	24 665 845,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 990 300,00	0,00	15 613 840,00	15 613 840,00	15 613 840,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	117 752,00	0,00	120 901,00	120 901,00	120 901,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 599,00	0,00	44 440,00	44 440,00	44 440,00
Total des dépenses de gestion des services		14 162 651,00	0,00	15 789 181,00	15 789 181,00	15 789 181,00
66	Charges financières	67 347,55	0,00	63 846,06	63 846,06	63 846,06
67	Charges exceptionnelles	204 878,59	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 434 877,14	0,00	15 856 027,06	15 856 027,06	15 856 027,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 930 000,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 930 000,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL		17 364 877,14	0,00	19 106 027,06	19 106 027,06	19 106 027,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 106 027,06
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 416 000,00	0,00	1 446 702,85	1 446 702,85	1 446 702,85
73	Produits issus de la fiscalité (7)	11 800 000,00	0,00	13 251 353,00	13 251 353,00	13 251 353,00
74	Subventions d'exploitation	3 307 250,46	0,00	3 374 414,21	3 374 414,21	3 374 414,21
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	0,00	70 932,00	70 932,00	70 932,00
Total des recettes de gestion des services		16 593 250,46	0,00	18 143 402,06	18 143 402,06	18 143 402,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	66 200,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	284,00	0,00	125,00	125,00	125,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 659 734,46	0,00	18 246 027,06	18 246 027,06	18 246 027,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	705 142,68	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		705 142,68	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
TOTAL		17 364 877,14	0,00	19 106 027,06	19 106 027,06	19 106 027,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 106 027,06
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 390 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	46 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 785 026,90	273 343,04	3 577 116,94	3 577 116,94	3 850 459,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	44 790,00	50 000,00	50 000,00	94 790,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 981 026,90	318 133,04	3 643 116,94	3 643 116,94	3 961 249,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	682 500,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		682 500,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 663 526,90	318 133,04	4 318 116,94	4 318 116,94	4 636 249,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	705 142,68		860 000,00	860 000,00	860 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		755 142,68		910 000,00	910 000,00	910 000,00
TOTAL		5 418 669,58	318 133,04	5 228 116,94	5 228 116,94	5 546 249,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	13 568,42
----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	350 500,00	725 570,40	181 393,00	181 393,00	906 963,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 050 000,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 400 500,00	725 570,40	961 393,00	961 393,00	1 686 963,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	590 000,00	0,00	572 855,00	572 855,00	572 855,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 878,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		591 878,59	0,00	572 855,00	572 855,00	572 855,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 992 378,59	725 570,40	1 534 248,00	1 534 248,00	2 259 818,40
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 930 000,00		3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 980 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL		4 972 378,59	725 570,40	4 834 248,00	4 834 248,00	5 559 818,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
----------------------------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 559 818,40
-----------------------------------------------------	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 390 000,00
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 613 840,00		15 613 840,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 901,00		120 901,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 440,00		44 440,00
66	Charges financières	63 846,06	0,00	63 846,06
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		15 856 027,06	3 250 000,00	19 106 027,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 106 027,06
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	860 000,00	860 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	675 000,00	0,00	675 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 850 459,98	50 000,00	3 900 459,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	94 790,00	0,00	94 790,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 636 249,98	910 000,00	5 546 249,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	13 568,42
------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 446 702,85		1 446 702,85
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	13 251 353,00		13 251 353,00
74	Subventions d'exploitation	3 374 414,21		3 374 414,21
75	Autres produits de gestion courante	70 932,00		70 932,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 500,00	860 000,00	962 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	125,00	0,00	125,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		18 246 027,06	860 000,00	19 106 027,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 106 027,06
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	572 855,00	0,00	572 855,00
13	Subventions d'investissement	906 963,40	0,00	906 963,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	780 000,00	0,00	780 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 250 000,00	3 250 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 259 818,40	3 300 000,00	5 559 818,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 990 300,00	15 613 840,00	15 613 840,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	13 623 600,00	15 262 600,00	15 262 600,00
6135	Locations mobilières	900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	137 000,00	137 000,00	137 000,00
617	Etudes et recherches	79 000,00	83 240,00	83 240,00
6226	Honoraires	10 200,00	8 000,00	8 000,00
6248	Divers	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 600,00	24 100,00	24 100,00
63512	Taxes foncières	58 000,00	58 000,00	58 000,00
63513	Autres impôts locaux	27 000,00	20 000,00	20 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	117 752,00	120 901,00	120 901,00
6331	Versement de mobilité	600,00	625,00	625,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	312,00	312,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	540,00	660,00	660,00
6411	Salaires, appointements, commissions	85 538,00	87 505,00	87 505,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 314,00	10 656,00	10 656,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 460,00	21 143,00	21 143,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 599,00	44 440,00	44 440,00
6531	Indemnités élus	23 500,00	23 500,00	23 500,00
6533	Cotisations de retraite élus	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6535	Formation élus	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	284,00	125,00	125,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 910,00	10 910,00	10 910,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		14 162 651,00	15 789 181,00	15 789 181,00
66	Charges financières (b) (8)	67 347,55	63 846,06	63 846,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 500,00	44 000,00	44 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-152,45	-153,94	-153,94
6688	Autre	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	204 878,59	3 000,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 878,59	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		14 434 877,14	15 856 027,06	15 856 027,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 364 877,14	19 106 027,06	19 106 027,06

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				19 106 027,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 680,68
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 834,62
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-153,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 416 000,00	1 446 702,85	1 446 702,85
7061	Transport de voyageur	1 416 000,00	1 446 702,85	1 446 702,85
73	Produits issus de la fiscalité (6)	11 800 000,00	13 251 353,00	13 251 353,00
734	Versement de mobilité	11 800 000,00	13 251 353,00	13 251 353,00
74	Subventions d'exploitation	3 307 250,46	3 374 414,21	3 374 414,21
7472	Subv. exploitat° Régions	0,00	186 528,00	186 528,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	3 307 250,46	3 187 886,21	3 187 886,21
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	70 932,00	70 932,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	70 000,00	70 932,00	70 932,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 593 250,46	18 143 402,06	18 143 402,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	66 200,00	102 500,00	102 500,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	2 500,00	2 500,00	2 500,00
778	Autres produits exceptionnels	63 700,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	284,00	125,00	125,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	284,00	125,00	125,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 659 734,46	18 246 027,06	18 246 027,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	705 142,68	860 000,00	860 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	705 142,68	860 000,00	860 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		705 142,68	860 000,00	860 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 364 877,14	19 106 027,06	19 106 027,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 106 027,06
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	46 000,00	16 000,00	16 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 785 026,90	3 577 116,94	3 577 116,94
2135	Installations générales, agencements	260 000,00	342 000,00	342 000,00
2154	Matériel industriel	89 124,00	90 468,00	90 468,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 461 900,00	2 914 318,00	2 914 318,00
2157	Aménagements matériel industriel	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2181	Installat° générales, agencements	63 660,00	64 620,00	64 620,00
2182	Matériel de transport	19 098,00	28 433,00	28 433,00
2183	Matériel de bureau et informatique	802 000,00	50 000,00	50 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 244,90	7 277,94	7 277,94
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	150 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 981 026,90	3 643 116,94	3 643 116,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	682 500,00	675 000,00	675 000,00
1641	Emprunts en euros	570 000,00	575 000,00	575 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	112 500,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		682 500,00	675 000,00	675 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 663 526,90	4 318 116,94	4 318 116,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	705 142,68	860 000,00	860 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	705 142,68	860 000,00	860 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	177 171,32	332 028,64	332 028,64
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	508 233,36	508 233,36	508 233,36
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 120,00	6 120,00	6 120,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 618,00	13 618,00	13 618,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		755 142,68	910 000,00	910 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 418 669,58	5 228 116,94	5 228 116,94

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	318 133,04
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 568,42
-----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	350 500,00	181 393,00	181 393,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	25 500,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	325 000,00	181 393,00	181 393,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 050 000,00	780 000,00	780 000,00
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	780 000,00	780 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 400 500,00	961 393,00	961 393,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	590 000,00	572 855,00	572 855,00
10222	FCTVA	590 000,00	572 855,00	572 855,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 878,59	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 878,59	0,00	0,00
Total des recettes financières		591 878,59	572 855,00	572 855,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 992 378,59	1 534 248,00	1 534 248,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	4 778,74	4 590,00	4 590,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 800,00	16 000,00	16 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	187 248,61	155 634,63	155 634,63
28135	Installations générales, agencements, ..	317 944,00	327 126,00	327 126,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	20 740,00	20 740,00
28154	Matériel industriel	66 222,08	43 679,50	43 679,50
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 728 726,58	1 876 994,09	1 876 994,09
28157	Aménagements des matériels industriels	206 501,50	209 000,97	209 000,97
28181	Installations générales, agencements	135 617,00	136 601,00	136 601,00
28182	Matériel de transport	71 718,00	71 718,00	71 718,00
28183	Matériel de bureau et informatique	115 157,00	345 825,00	345 825,00
28184	Mobilier	20 455,68	0,00	0,00
28188	Autres	19 040,81	19 040,81	19 040,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 930 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 980 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 972 378,59	4 834 248,00	4 834 248,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	725 570,40
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 800 000,00									
201810002/744-737	AGENCE FRANCE LOCAL	26/10/2018	17/12/2018	15/03/2019	2 900 000,00	F		1,308	0,000	EUR	T	P	O	A-1
201912004/1182-1183	AGENCE FRANCE LOCAL	09/11/2019	16/12/2019	16/03/2020	5 900 000,00	F		0,350	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					900 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					900 000,00									
202012002/CONV140121	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	14/01/2021	31/12/2020	31/08/2022	900 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					9 700 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 925 967,79				573 433,29	43 721,43	0,00	1 680,68	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 925 967,79				573 433,29	43 721,43	0,00	1 680,68	
201810002/744-737	N	0,00	A-1	2 181 329,46	10,95	F	1,308	185 610,19	27 623,85	0,00	1 087,67	
201912004/1182-1183	N	0,00	A-1	4 744 638,33	11,95	F	0,350	387 823,10	16 097,58	0,00	593,01	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		800 000,00				100 000,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		800 000,00				100 000,00	0,00	0,00	0,00	
202012002/CONV140121	N	0,00	A-1	800 000,00	7,66	F	0,000	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		7 725 967,79				673 433,29	43 721,43	0,00	1 680,68	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 725 967,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	06/04/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et de développement	2	26/06/2009
L	Concessions brevets droits similaires	2	26/06/2009
L	Autres immobilisations incorporelles	2	26/06/2009
L	Agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2009
L	Transformations ou réfections (voirie, cadres stationnement...)	6	26/06/2009
L	Constructions	30	26/06/2009
L	Constructions légères (bungalow...)	5	26/06/2009
L	Transformations ou réfection (installations générales...)	20	26/06/2009
L	Entretien et décoration (peintures extérieures ou intérieures)	2	26/06/2009
L	Installations avec structure fixe (cuve ou citerne, cabine peinture...)	15	26/06/2009
L	Installations avec mouvements électromécaniques (tunnel de lavage...)	6	26/06/2009
L	Transformations ou réfections (sur installations techniques)	2	26/06/2009
L	Matériel avec moteur thermique ou électrique	10	26/06/2009
L	Matériel ou outillage élévateur avec ou sans moteur	10	26/06/2009
L	Matériel ou outillage électrique	5	26/06/2009
L	Matériel outillage électropneumatique / hydroélectrique	5	26/06/2009
L	Outillage hydraulique ou pneumatique	5	26/06/2009
L	Outillage de précision	5	26/06/2009
L	Outillage de sondage	5	26/06/2009
L	Outillage de peinture carrosserie	5	26/06/2009
L	Autres matériels et outillages atelier (container, établi, chariot...)	10	26/06/2009
L	AUTOBUS neuf ou occasion jusque 2 ans	15	26/06/2009
L	AUTOBUS occasion plus de 2 ans et jusque 5 ans	12	26/06/2009
L	AUTOBUS occasion plus de 5 ans	9	26/06/2009
L	Transformations ou réfections sur matériel de transport (oblitérateurs, girouettes...)	2	26/06/2009
L	Installations et agencements divers internes (extincteurs, horloges, radios...)	6	26/06/2009
L	Installations et agencements divers externes (abribus, cadres informations...)	10	26/06/2009
L	Transformations ou réfections sur abribus	2	26/06/2009
L	Matériel de transport : fourgon	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : camionnette	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : voiture neuve ou occasion moins 1 an	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : voiture occasion plus de 1 an	5	26/06/2009
L	Matériel informatique	4	26/06/2009
L	Autres matériels de bureau (copieur, fax...)	5	26/06/2009
L	Mobilier de bureau (sauf sièges)	10	26/06/2009
L	Sièges de bureaux	6	26/06/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		124,50	124,50	124,50	0,00
Prestations Transport de 2018 - tiers divers	0,00	24/06/2021	124,50	124,50	124,50	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		124,50	124,50	124,50	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 535 000,00	I 1 535 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		675 000,00	675 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	575 000,00	575 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	100 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		860 000,00	860 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	860 000,00	860 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 535 000,00	318 133,04	13 568,42	1 866 701,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 822 855,00	III 3 822 855,00
Ressources propres externes de l'année (a)		572 855,00	572 855,00
10222	FCTVA	572 855,00	572 855,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 250 000,00	3 250 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 590,00	4 590,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	16 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	155 634,63	155 634,63
28135	Installations générales, agencements, ..	327 126,00	327 126,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	20 740,00
28154	Matériel industriel	43 679,50	43 679,50
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 876 994,09	1 876 994,09
28157	Aménagements des matériels industriels	209 000,97	209 000,97
28181	Installations générales, agencements	136 601,00	136 601,00
28182	Matériel de transport	71 718,00	71 718,00
28183	Matériel de bureau et informatique	345 825,00	345 825,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	19 040,81	19 040,81
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 822 855,00	725 570,40	0,00	0,00	4 548 425,40

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 866 701,46
Ressources propres disponibles	IV	4 548 425,40
Solde	V = IV – II (6)	2 681 723,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Sensibilisation des élèves du cycle 3 à la thématique des transports	CPIE	Association	8 910,00
6574		Sécurité et citoyenneté dans les transports urbains	ADATEEP	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72
2018	201810002/744-737/EMPRUNT FIN ANNEE 2018 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	2 900 000,00	2 181 329,46	213 234,04
2019	201912001/1182-1183/EMPRUNT FIN ANNEE 2019 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	5 900 000,00	4 744 638,33	403 920,68
TOTAL					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,90	0,00	1,90	0,00	0,00	0,00
Adjt adm Pal 1Cl	C	0,90	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Vice Président		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,90	0,00	2,90	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 22/06/2018 - AFFERMAGE	ARTIS	KEOLIS ARRAS -ARTIS	Personne morale de droit privé - SARL	15 181 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 91

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 88

VOTES :

Pour : 87

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances,

A siège de la Communauté Urbaine d Arras le 06/04/2023

(1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CANLER Philippe	
CARON SAVARY Fabienne	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CHARLET Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAVAIN Martine	
CONDAMINE Estelle	
CONTART Betty	
COQUEL Hugo	
COTTIGNY Laurent	
CROMBEZ Jean-Baptiste	
DAL POS Sylviane	
DEGAUQUIER Olivier	
DELALIN Déborah Anne	
DELATTRE Dominique	
DELEPAUX Eric	
DELFOLIE Christine	
DELMOTTE Cédric	
DELPLACE Régine	
DESFACHELLE Nicolas	
DETOURNE Antoine	
DEVISE Jean-Marc	
DEVRED Séverine	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DOUAY Claude	
DUFLOT Eric	
DUMOULIN Charline	
DUPOND Cédric	
DURAND Bernard	
DUTOIT Pascal	
EL HAMINE Valérie	
ESTENNE Martine	
FACHAUX-CAVROS Laurence	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean-Pierre	
FLOCHEL Jean-Paul	
FRUCHART Christelle	
GHEERBRANT Nathalie	
GIRAUDON Nadine	
GUILLAUME Audrey	
GUIMART Jacqueline	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
JANSSENS Sandy	
JOSSEE Laurence	
JULIEN Jean-Pierre	
KARPINSKI Roger	
KHODR Ziad	
KUSMIEREK Nicolas	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBAS Léon	
LEBLANC Jean-Paul	
LEBORGNE Hervé	
LECORNET Claude	
LEDHE Didier	
LEFEBVRE Pascal	
LEFRERE Bernard	
LEMAIRE Patrick	
LETUPPE Sylvie	
LETURQUE Frédéric	
LEVEQUE Véronique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LEVIS Jean-Claude	
LOURDEL Fatima	
MALFAIT Alexandre	
MATHISSART Michel	
MAURY Olivier	
MERESSE Nadine	
MICHEL Didier	
MILLAN Coline	
MILLEVILLE Bernard	
MUYLAERT François-Xavier	
NICOLLE Laure	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
NOURRY Colette	
OCCRE Thierry	
OSSELAND Gauthier	
OTENDE Juliette	
OUAGUEF Zohra	
PAWLAK Mélanie	
PEROL Alexandre	
PLET Luigi	
PLU Jean-Claude	
POTTEZ Roger	
PRINCE Stéphane	
PUCHOIS Jean-Pierre	
QUANDALLE Philippe	
RICQUART Sophie	
ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TOURNANT Bernard	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Christophe	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2023, et de la publication le 11/04/2023

A Arras, le 11/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.